
DECRET N° 2021/342 **DU** 10 JUIN 2021
 portant nomination de «Public Independent Conciliators» auprès des
 Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu** la Constitution ;
Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret n° 2020/773 du 24 décembre 2020 déterminant les modalités d'exercice des fonctions de Public Independent Conciliator auprès des Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest,

DECRETE :

Article 1^{er}.- Sont, à compter de la date de signature du présent décret, nommés aux postes ci-après :

REGION DU NORD-OUEST

Public Independent Conciliator : Monsieur TAMFU Simon FAÏ.

REGION DU SUD-OUEST

Public Independent Conciliator : Madame TELELEN Dorothy ATABONG, épouse MOTAZE.

Article 2.- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en anglais et en français./-

YAOUNDE, le 10 JUIN 2021

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,



PAUL BIYA

